

Compte Rendu Conseil de Quartier du Coteau du 25 mai 2021

Pour la municipalité :

Camille Vielhescaze (Premier adjoint, en charge de la démocratie citoyenne)
Maëlle Bouglet, Denis Hercule, Robert Orusco (Elus référents au conseil de quartier du Coteau)
Samuel Besnard (adjoint au maire en charge du développement urbain)
Vera De Sousa (Chargée de mission participation citoyenne),
Jean Paul Notte (Chargé de mission prévention / Sécurité),

Pour le conseil de quartier :

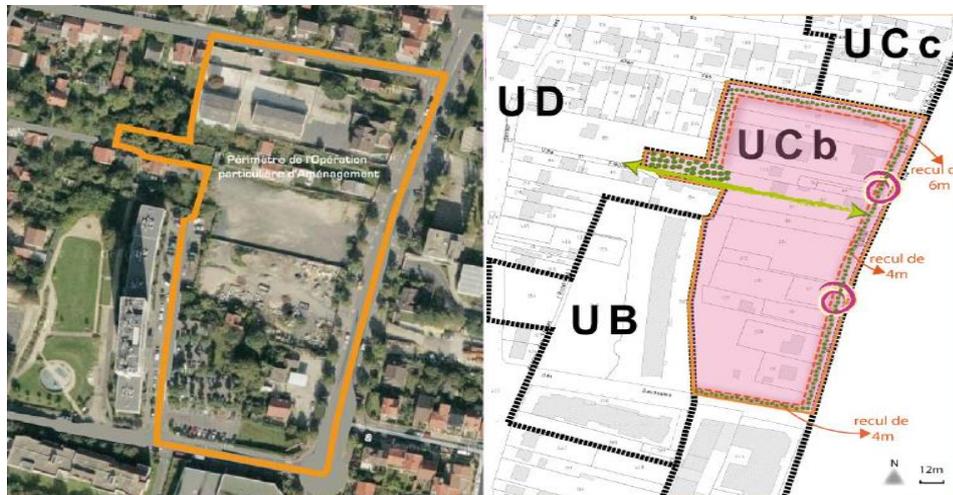
Bernadette Cazin
Jean-Michel Pescheux
Rosy Rajabaly
Amélia Brault-Malaval
Mouna Doulaki
André Roussard

Nombre de participants : 30 environ

Préambule :

Mots de bienvenue de Bernadette Cazin et présentation des représentants de la mairie et de l'équipe d'animation.

1 – Concertation ex ZAC du Coteau – site des Saussaies



Intervention de Camille Vielhescaze, premier adjoint :

Appel à intervenir le **3 juin** prochain lors de la réunion publique en distanciel de présentation du projet de constructions concernant la ZAC du Coteau qui existe depuis plus de 20 ans et porte l'ambition d'un développement économique, d'activités et d'éventuels commerces.

Elle se situe le long de la rue Gabriel Péri enerrée entre l'allée des hautes bruyères et l'allée des saussaies avec 3 enjeux car friche, et requalification de Gabriel Péri et d'animer économiquement ce lieu ;

Il avait été proposé il y a 3 ans dans l'IMGP (Inventons la Métropole du Grand Paris). A l'époque une proposition avait été présentée sur laquelle les élus avaient souhaité rediscuter avec les opérateurs après avoir travaillé sur la Charte de Construction durable. C'est pourquoi aujourd'hui il y a un opérateur qui est en mesure de proposer un projet de développement économique et d'animation du secteur.

Démarche de concertation sur le projet à partir du 3 juin qui va se dérouler lors d'une première réunion le 3 juin, une seconde aura lieu en forme de visite sur site à la mi-juin avec les opérateurs et les architectes puis ces derniers travailleront pendant l'été sur la prise en compte des échanges et des préconisations discutées lors des deux réunions pour aboutir à une nouvelle réunion en septembre sur la proposition d'un projet final.

L'idée de la municipalité est de pouvoir sortir ce projet positivement afin que le quartier en bénéficie de façon plus qualitative en termes de commerces et activités économiques.

Une première présentation du projet a eu lieu,

Le jeudi 3 juin à 19h sur facebook live et site de la ville ([peut être revu en différé](#)).

Une balade urbaine sur le site avec la municipalité et l'opérateur a été organisée les 17 et 19 juin. Elle continuera ainsi, sur le terrain, la concertation avec les habitants.

2 – Quel commerce au programme EDELIS (surface de 95 m²) rue Gabriel Péri ?

Intervention de Robert Orusco en charge en tant qu' élu des commerces à Cachan :

Il tient tout d'abord à rappeler qu'il est habitant du quartier et donc également intéressé en tant qu'habitant à ce que des commerces s'implantent sur le secteur.

En l'état le programme EDELIS qui est en train de se construire rue Gabriel PERI comporte un local commercial de 95 m². Souhait des habitants d'une boulangerie de proximité mais il faut réfléchir pour ce commerce à tout l'environnement autour c'est-à-dire les futurs commerces de la zone des Saussaies (quelques centaines de m² prévus), des 100 m² de commerces à venir dans un immeuble à construire situés rue Gabriel Péri (trottoir L'Hay les Roses face à la ZAC du Coteau). Il convient de ne pas oublier le marché de L'Hay les Roses qui ouvrira ses portes en septembre prochain ainsi que les commerces dans la future gare de Villejuif Gustave Roussy.



Il faut réfléchir par rapport à un ensemble. Nous n'en sommes qu'aux prémices. La municipalité donnera son avis ainsi que les habitants ; L'idée est que les commerces soient utiles pour les habitants afin qu'ils soient viables.

Intervention de Jean-Michel Pescheux, équipe d'animation de ce conseil de quartier :

Concernant ce sujet et afin de recueillir l'avis des habitants, le conseil de quartier du Coteau mettra en place un sondage relatif au type de commerces souhaités sur le secteur, qui sera envoyé par mail.

3 – Compte rendu de la Réunion d'Arpentage proposée par la SGP du 11 mai 2021

Lors du précédent conseil de quartier en date du 25 janvier dernier le représentant de la Société du Grand Paris (SGP) ayant eu conscience du délaissement des habitants a proposé l'organisation d'une réunion d'arpentage ayant pour objet de rencontrer les habitants ayant formulé des plaintes relatives soit à des nuisances (bruit, pollution etc. liés aux travaux de creusement du puit au jardin panoramique) soit à des dommages matériels (fissures dans le bâti concomitant au passage du tunnelier.



Le conseil de quartier a organisé cette réunion en contactant les habitants plaignants, en organisant par avance le cheminement de l'arpentage, étant précisé que les règles sanitaires imposaient un groupe de six personnes maximum et l'impossibilité de rentrer dans les habitations.

La réunion s'est tenue le 11 mai dernier en présence de 2 représentants de la SGP, 2 animatrices du conseil de quartier, et un élu en la personne de Samuel Besnard. (Voir photo ci-dessous)

Le groupe est allé à la rencontre de plusieurs habitants, et ce pendant plus de 2 heures.

Cette réunion a ainsi permis aux représentants de la SGP de connaître les doléances de ces habitants, d'écouter ces derniers (un résumé des faits était en général exposé) et enfin de constater s'il y avait lieu, les désordres.

Les représentants de la SGP ont indiqué qu'une réponse rapide sera donnée aux habitants concernés et il est demandé à ces derniers de transmettre au conseil de quartier qui suit ce dossier toute réponse quelle qu'elle soit.

Par la voix de Samuel Besnard, la municipalité a indiqué qu'elle suivrait ce dossier. Il a remercié les animatrices pour le travail effectué, se félicitant que les rencontres et discussions entre les représentants de la SGP et les habitants concernés aient pu avoir lieu de façon apaisées.

Une riveraine de la rue de La Pléiade a indiqué qu'elle avait été satisfaite de la rencontre en ce que c'était la première fois qu'elle avait pu s'exprimer avec des personnes de la SGP alors que dans les écrits de cette dernière son bien était situé ailleurs dans Cachan.

4 - Jardin Panoramique : Le projet de forêt MIYAWAKI

Intervention de Maëlle Bouglet, adjointe référente du quartier :

Présentation le 11 mai dernier d'un projet de reboisement du jardin panoramique, porté par la Ville en partenariat avec la start-up TREEVERYWHERE. Il repose sur la plantation de zones d'arbres pour créer des forêts denses notamment dans les secteurs urbains. Le choix du jardin panoramique a été retenu par la municipalité.

L'idée est de faire participer les habitants tant en phase de concertation que de réalisation confiée notamment à des CAT (Centre d'Aide au Travail), étant précisé que les scolaires pourront également intervenir lors de la phase de la plantation.

Lors de la présentation du projet les habitants ont souhaité connaître les essences d'arbres, et s'assurer que les arbres et arbustes retenus allaient bien protéger la faune existante, et les conséquences en termes de gestion de l'eau.

La période de plantation aurait lieu en novembre mais d'ici là une nouvelle présentation du projet plus achevé se tiendrait lors du prochain conseil de quartier.

Intervention de Denis HERCULE, conseiller municipal, référent du quartier :

Concernant les essences, on laisse la nature trouver son autonomie, son indépendance, et faire sa propre sélection. Ainsi, les plantations concernent de grands arbres, des arbres de moyenne taille ainsi que des arbustes plutôt épais et sont concentrés afin que l'enracinement entraîne de facto une sélection naturelle.

La méthode Miyawaki est une méthode adaptée au développement urbain, qui recherche à n'utiliser que peu ou pas d'engrais, peu d'eau à l'exception de la première année de plantation, avec une pousse et un développement rapide des plans afin d'avoir en peu de temps un ensemble forestier équilibré et sain.

Ce projet est présenté comme un véritable projet écologique, dès lors que cette forêt à son niveau pourra absorber le gaz carbonique et permettra le développement d'une faune sans nécessiter beaucoup d'entretien. Elle devrait avoir également un rôle de mur antibruit côté rue Gabriel Péri qui longe l'autoroute, serait un îlot de fraîcheur et donnerait une nouvelle vision panoramique.

2. Le concept de « forêts Miyawaki » :

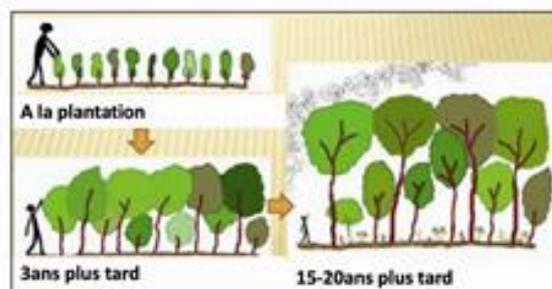
Principes : Plantation très dense de jeunes plants forestiers d'essences locales très diversifiées.

Bénéfices de la forêt :

- biodiversité,
- îlot de fraîcheur,
- puits de carbone,
- fixe la pollution de l'air,
- effet « anti-bruit »

Intérêts de la méthode Miyawaki :

- développement plus rapide et plus dense,
- emprise boisée "figée",
- support pédagogique



5 – Budget participatif :

Sur le coteau, un double projet de 2 associations autour de la fontaine couverte a été retenu :

L'association des Jardins Partagés de Cachan propose l'aménagement du petit terrain au-dessus de la fontaine couverte. Le projet de l'association vise à mettre en valeur un terrain avec des carrés potagers plantés de fleurs et plantes aromatiques

L'association Les Ateliers du Val de Bièvre propose de poser un deux panneaux d'explications sur l'histoire de la fontaine couverte et du partage de l'eau au cours du temps

Intervention de Vera De Sousa, chargée de mission participation citoyenne à la Ville de Cachan :

- 2^{ème} édition du budget participatif
- 152 projets déposés et examinés par les services de la ville et un comité citoyen.
- 47 projets ont été retenus et soumis au vote ;

- 1 250 votants
- 13 projets lauréats dont 4 sont à l'échelle de la ville, les autres concernent les autres quartiers.



6 - Jeux pour enfants sur le Coteau :

La mairie et le conseil de quartier ont été sollicités par 80 habitants, par voie de pétition, pour demander un espace dédié à des jeux pour jeunes enfants.

Le conseil avec l'aide de la mairie a débuté une recherche de lieux, pour connaître du meilleur emplacement sur le Coteau étant précisé qu'en l'état seul le parc panoramique est de nature à répondre au but poursuivi de sécurité et tranquillité des enfants et des adultes.

En l'état de la réflexion en cours, la municipalité avec le conseil propose un groupe de travail avec des volontaires, et de travailler avec la personne chargée de développement durable de la ville.

Des personnes se sont déjà fait connaître dans le cadre du « chat » du présent conseil de quartier.

7- Photographies du Coteau : Appel à contribution :



Intervention de Robert Orusco, conseiller municipal délégué, référent du quartier :

A la recherche de la mémoire du quartier qui a énormément changé depuis quelques dizaines d'années il a effectué un appel à contribution pour rechercher et transmettre des photos, vidéos, films ou cartes postales du Coteau.

A voir si cette collecte pourra être suivie par une exposition ou transmission aux Ateliers du Val de Bièvre pour finaliser un projet en commun.

Le conseil de quartier transmettra aux habitants les informations relatives au lien ou plateforme pour déposer leur éventuelle contribution.

8 - Mobilités sur le Coteau : Point d'étapes des commissions sur les mobilités

Intervention de Camille Vielhescaze, premier adjoint

La mobilité est un sujet prégnant plus spécifiquement sur le Coteau. La municipalité a conduit entre fin 2018 et juin 2019 une grande concertation avec notamment les 5 conseils de quartier de la ville réunis en commission. Ils ont préparé le travail avec les habitants qui souhaitent se mobiliser sur le sujet dans le temps. Il convenait de travailler à l'échelle de la ville et non pas uniquement au niveau de chaque quartier. Une collaboration inter quartier était nécessaire notamment pour un partage des solutions. A l'été 2019 des préconisations ont été rendues, et elles sont mises progressivement en place, étant précisé que certaines nécessitent des vérifications quant à leur réalisation. Un point d'étape avec les commissions aura lieu le 28 juin.

9 - Calendrier de la démolition des abords des écoles maternelle et élémentaire du Coteau :



Monsieur Camille Vielhescaze expose que :

Le projet d'extension de l'école du Coteau est abandonné.

L'ensemble des travaux dans les écoles fait partie d'un plan Pluriannuel d'investissement (PPI) qui a fait l'objet d'un débat budgétaire.

Des travaux dans les écoles vont toutefois avoir lieu : installation des ilots de fraîcheur, désimperméabilisation des sols.

A l'école du Coteau, la démolition des habitations jouxtant cette dernière rue Audat aura lieu cet été pour une mise en place d'une aire d'entrée/sortie piéton sur cette rue, outre d'un aménagement semblable à celui de la Rue des 2 frères. Une concertation avec les usagers de l'école aura lieu cet été et en septembre.

10-Questions reçues des habitants avant séance :

► Gros camions qui passent rue Emile Zola, que peut-on faire ?

Pas de réponse précise lors du présent conseil de quartier. Sujet qui doit être abordé après les travaux de la rue Felix CHOPIN qui était à double sens avant le chantier qui devrait se terminer fin 2021/Début 2022

► Usagers de la Valouette secoués lors de son passage boulevard de la Vanne du fait des zig-zags obligés. Ne pouvant circuler sur cette portion parfois, elle est détournée par la rue Gabriel Péri.

Le conseil de quartier remercie les participants. Cette réunion s'est clôturée autour de 22H45

Le présent compte rendu est disponible sur le site de la mairie et sur le blog du conseil de quartier dans la rubrique « Présentation des réunions ».

Merci de faire circuler le compte rendu auprès de vos voisins.

Rendez-vous donc sur le Blog de votre comité de quartier : www.cdq-coteau-cachan.fr

Pour contacter le conseil de quartier, par courrier :

17 rue des Vignes, 94230 Cachan



Par email : coqcot@gmail.com

Faites-nous part de vos remarques, de vos suggestions et joignez une ou deux photos pour illustrer votre propos.

Nom :

Prénom :

Email :

Suggestions :